



ANIMATEUR CAMP DE JOUR

ROLE

Relevant du responsable de groupe, l'animateur est le maître d'œuvre des activités destinées à la clientèle du camp de jour.

RESPONSABILITES

L'animateur est le principal responsable de la qualité de vie des enfants. Toujours dans le cadre d'un travail d'équipe avec les autres animateurs de son groupe, il doit faire preuve de créativité afin de préparer et animer des activités de qualités tout en assurant le bien-être et la sécurité des jeunes dont il est responsable.

TACHES

- Planifier et organiser des activités attrayantes pour la clientèle
- Animer des groupes de jeunes
- Encourager les habitudes et attitudes positives chez les jeunes
- Valoriser les jeunes
- Maintenir la discipline et assurer un déroulement sécuritaire des activités
- Intervenir adéquatement auprès des jeunes et des parents
- Voir à la bonne utilisation du matériel
- Aviser son supérieur de tout incident
- Participer aux réunions d'équipe
- Accomplir toute tâche demandée par son coordonnateur

EXIGENCES

- Détenir un diplôme de quatrième secondaire
- Obtenir la certification DAFA (atout)
- Être détenteur d'un certificat valide de premiers soins et de réanimation cardiaque d'un organisme reconnu par la Ville de Montréal (atout)
- Faire preuve des qualités humaines suivantes : dynamisme, sens des responsabilités, esprit d'équipe, patience et souplesse.
- Être âgé d'au moins 16 ans avant la première journée de camp avec la clientèle.
- S'engager à suivre la formation maison et toutes autres formations jugées pertinentes par le coordonnateur du camp de jour.

Vous devez envoyer votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation à l'adresse courriel suivante : recrutement.cjcm@gmail.com